



NEUILLY-SUR-SEINE

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE PUBLIQUE DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 1^{ER} AVRIL 2021**

Service du Conseil Municipal et des Commissions

Neuilly-sur-Seine, le vendredi 9 avril 2021

La séance est ouverte à 17h00, sous la présidence de M. Jean-Christophe FROMANTIN, Maire, M. Lucas VERAN est désigné comme secrétaire et procède à l'appel nominal.

Etaient présents :

M. Jean-Christophe FROMANTIN, M. Jean-François PUGET, Mme Alexandra FOURCADE, M. Marc WARNOD, Mme Ariane GELLÉ, M. Jacques SIBEUD, Mme Virginie KLEIN, M. François-Xavier DUPONT, M. François LE STANG, Mme Inès SAINT-MACARY, M. Eric SCHINDLER, Mme Maryline SFEDJ, M. Lucas VERAN, M. Daniel BILALIAN, Mme Marie-Noëlle BARRÉ (sauf des points n°30-01042021 au n°37-01042021 inclus), Mme Monique AQUILINA, Mme Véronique de FOUGEROUX, M. Vincent GARRETA (jusqu'au point n°21-01042021 inclus), M. Gilles GOURLEZ de la MOTTE, M. Stéphane ALARDET, Mme Patricia de LASTELLE (sauf des points n°30-01042021 au n°37-01042021 inclus), M. Philippe DARDIER, Mme Emmanuelle SILVE-TARDY, Mme Mireille BERTRAND, M. Pierre AUBRY (à partir du point n°22-01042021 inclus), M. Rémi CHEYMOL, M. Eric LEWIN, M. Jean-Philippe DUMONT, Mme Laurence MICHELANGELI, M. Franck KELLER de SCHLEITHEIM, Mme Stéphanie MOREL, Mme Alia ATIEH, Mme Stéphanie FLAISLER, M. Jean de ROQUETTE-BUISSON, M. Isaac GABAÏ, Mme Anaïs SOLET, M. Dov ZERAH (sauf au point n°29-01042021 et jusqu'au point n°38-01042021 inclus), Mme Florence MAURIN FOURNIER, Mme Constance LE GRIP (sauf au point n°44-01042021), M. Arnaud TEULLÉ, M. Jean-François ROUZIERES, Mme Fayza BASINI, M. Thierry HUBERT, M. Anthony DODEMAN.

Etaient excusés représentés :

Mme Emmanuelle d'ORSAY représentée par Mme Ariane GELLÉ, Mme Marie-Claude LE FLOC'H représentée par Mme Alexandra FOURCADE, M. Philippe GIRY-DELOISON représenté par M. Rémi CHEYMOL, Mme Marie-Anne PUYPEROUX représentée par M. Lucas VERAN (sauf aux points n°30-01042021 et n°55-01042021), M. Vincent GARRETA représenté par M. Stéphane ALARDET (à compter du point n°22-01042021), M. Pierre AUBRY représenté par M. Eric SCHINDLER (jusqu'au point n°21-01042021 inclus) M. Eric LEWIN représenté par M. Philippe DARDIER, Mme Marie-Laure CHARLES représentée par M. Jean de ROQUETTE-BUISSON, M. Dov ZERAH représenté par Mme Florence MAURIN FOURNIER (à compter du point n°39-01042021).

Etaient excusés non représentés :

Mme Marie-Noëlle BARRÉ (à compter du point n°30-01042021 jusqu'au point n°37-01042021 inclus), Mme Marie-Anne PUYPEROUX (aux points n°30-01042021 et n°55-01042021), Mme Patricia de LASTELLE (à compter du point n°30-01042021 jusqu'au point n°37-01042021 inclus), M. Dov ZERAH (au point n°29-01042021), Mme Constance LE GRIP (au point n°44-01042021).

Secrétaire : M. Lucas VERAN.

Le procès-verbal du 11 février 2021 a été adopté à l'unanimité.

1^{ère} PARTIE

N°1-01042021

BUDGET VILLE - COMPTE DE GESTION 2020

Sur le rapport de M. Jean-François PUGET,

Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, Mme Constance LE GRIP, M. Arnaud TEULLÉ, M. Jean-François ROUZIERES et M. Thierry HUBERT,

A la majorité,

STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2020.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Balance d'entrée 2020	Part de 2019 affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Balance de sortie 2020
Investissement	- 45 785 624,98 €	0,00 €	+ 32 054 392,18 €	- 13 731 232,80 €
Fonctionnement	+ 53 467 040,96 €	+ 45 785 624,98 €	+ 12 332 027,81 €	+ 20 013 443,79 €
Total	+ 7 681 415,98 €	+ 45 785 624,98 €	+ 44 386 419,99 €	+ 6 282 210,99 €

N°2-01042021

BUDGET VILLE - COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Sur le rapport de M. Jean-François PUGET,
Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Daniel BILALIAN,

Avec le vote CONTRE de M. Thierry HUBERT,
Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ et M. Jean-François ROUZIERES,
A la majorité,

PREND ACTE de la présentation du Compte Administratif 2020.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats de l'exercice 2020, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 2020	+ 78 289 286,31 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 46 234 894,13 €
Soit un excédent 2020 de	+ 32 054 392,18 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté de l'exercice 2019	- 45 785 624,98 €
Résultat cumulé fin 2020	- 13 731 232,80 €
Dépenses reportées	- 13 604 729,37 €
Recettes reportées	+ 19 604 729,37 €
Résultat de clôture	- 7 731 232,80 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2020	+ 156 807 044,12 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 144 475 016,31 €
Soit un excédent 2020 de	+ 12 332 027,81 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté de l'exercice 2019	+ 7 681 415,98 €
Résultat cumulé fin 2020	+ 20 013 443,79 €

VOTE le Compte Administratif du Budget Ville pour l'exercice 2020.

N°3-01042021 BUDGET VILLE - AFFECTATION AU BUDGET DE L'EXERCICE 2021 DES RESULTATS CONSTATES AU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020

Monsieur le Maire rejoint la séance.

Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ et M. Jean-François ROUZIERES,
A la majorité,

CONSTATE le résultat de clôture de la section d'investissement de l'exercice 2020 à la somme de :
- 7 731 232,80 € dont :

- **13 731 232,80 €** intégré au compte 001 (dépenses) section d'investissement - Budget Ville - Exercice 2021.

+ **6 000 000,00 €** correspondant au solde des reports 2020 sur 2021.

AFFECTE l'excédent de la section de fonctionnement 2020 de + 20 013 443 ,79 € :

- au financement du besoin de financement de la section d'investissement 2020 – Budget Ville - Exercice 2021 pour + 7 731 232,80 €

La somme sera inscrite au compte 1068 (recettes) – section d'investissement.

- à la section de fonctionnement – Budget Ville – Exercice 2021 pour + 12 282 210,99 €.

La somme sera inscrite au compte 002 (recettes) section de fonctionnement.

N°4-01042021 BUDGET ANNEXE CINEMA - COMPTE DE GESTION 2020

Sur le rapport de M. Jean-François PUGET,

Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, Mme Constance LE GRIP, M. Arnaud TEULLÉ, M. Jean-François ROUZIERES et M. Thierry HUBERT,
A la majorité,

STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2020.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Balance d'entrée 2020	Part de 2019 affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Balance de sortie 2020
Investissement	- 8 452,21 €	0,00 €	+ 21 925,51 €	+ 13 473,30 €
Fonctionnement	18 553,63 €	18 553,63 €	- 182 813,81 €	- 182 813,81 €
Total	- 10 101,42 €	18 553,63 €	- 160 888,30 €	- 169 340,51 €

N°5-01042021

BUDGET ANNEXE CINEMA - COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Sur le rapport de M. Jean-François PUGET,
Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Daniel BILALIAN,

Avec le vote CONTRE de Mme Florence MAURIN FOURNIER et M. Thierry HUBERT,
Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, M. Arnaud TEULLÉ et M. Jean-François ROUZIERES,
A la majorité,

PREND ACTE de la présentation du Compte Administratif 2020.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats de l'exercice 2020, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 2020	+ 46 597,23 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 24 671,72 €
Soit un excédent 2020 de	+ 21 925,51 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté de l'exercice 2019	- 8 452,21 €
Résultat cumulé fin 2020	+ 13 473,30 €
Recettes reportées	0,00 €
Dépenses reportées	- 5 533,82 €
Résultat de clôture	+ 7 939,48 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2020	+ 398 222,64 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 581 036,45 €
Soit un excédent 2020 de	- 182 813,81 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté 2019	+ 0,00 €
Résultat cumulé fin 2020	- 182 813,81 €

VOTE le Compte Administratif du Budget Annexe Cinéma pour l'exercice 2020.

N°6-01042021

**BUDGET ANNEXE CINEMA - AFFECTATION AU BUDGET DE L'EXERCICE
2021 DES RESULTATS CONSTATES AU COMPTE ADMINISTRATIF DE
L'EXERCICE 2020**

Monsieur le Maire rejoint la séance.

Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ et M. Jean-François ROUZIERES,

A la majorité,

CONSTATE le résultat de clôture de la section d'investissement de l'exercice 2020 à la somme de + 7 939,48 € dont :

+ 13 473,30 € intégré au compte 001 (recettes) section d'investissement – Budget annexe Cinéma - Exercice 2021.

- 5 533,82 € correspondant au solde des reports arrêtés.

AFFECTE le résultat de la section de fonctionnement 2020 de - 182 813,81 € :

- à la section de fonctionnement 2021 – Budget annexe Cinéma – Exercice 2021 pour - 182 813,81 €.

La somme sera inscrite au compte 002 (dépenses) – section de fonctionnement.

N°7-01042021

BUDGET ANNEXE CLIC - COMPTE DE GESTION 2020

Sur le rapport de M. Jean-François PUGET,

Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, Mme Constance LE GRIP, M. Arnaud TEULLÉ, M. Jean-François ROUZIERES et M. Thierry HUBERT,

A la majorité,

STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 ;

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état B1 du Compte de Gestion :

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires		+ 357 560,00 €	+ 357 560,00 €
Recettes nettes	0,00 €	+ 359 625,48 €	+ 359 625,48 €
	0,00 €		
DEPENSES			
Prévisions budgétaires	0,00 €	+ 357 560,00 €	+ 357 560,00 €
Dépenses nettes	0,00 €	+ 248 083,82 €	+ 248 083,82 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent	0,00 €	+ 111 541,66 €	+ 111 541,66 €
Déficit	0,00 €	0,00 €	0,00 €

N°8-01042021

BUDGET ANNEXE CLIC - COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Sur le rapport de M. Jean-François PUGET,
Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Daniel BILALIAN,

Avec le vote CONTRE de M. Thierry HUBERT,
Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ et M. Jean-François ROUZIERES,
A la majorité,

PREND ACTE de la présentation du Compte Administratif 2020,

ARRETE les résultats de l'exercice 2020, tels que résumés :

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2020	+ 359 625,48 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 248 083,82 €
Soit un résultat 2020 de	+ 111 541,66 €

VOTE le Compte Administratif 2020 du budget Annexe CLIC pour l'exercice 2020.

N°9-01042021

**BUDGET ANNEXE CLIC - AFFECTATION AU BUDGET DE L'EXERCICE 2021
DES RESULTATS CONSTATES AU COMPTE ADMINISTRATIF DE
L'EXERCICE 2020**

Monsieur le Maire rejoint la séance.
Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ et M. Jean-François ROUZIERES,
A la majorité,

AFFECTE l'excédent de la section de fonctionnement 2020 de **+ 111 541,66 €**

- à la section de fonctionnement 2021 – Budget annexe CLIC - Exercice 2021 pour **+ 111 541,66 €**
La somme sera inscrite au compte 002 (recettes) section de fonctionnement.

N°10-01042021

**BUDGET ANNEXE SPECTACLE VIVANT ET ARTS VISUELS - COMPTE DE
GESTION 2020**

Sur le rapport de M. Jean-François PUGET

Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, Mme Constance LE GRIP, M. Arnaud TEULLÉ, M. Jean-François ROUZIERES et M. Thierry HUBERT,
A la majorité,

STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2020.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Balance d'entrée 2020	Part de 2019 affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Balance de sortie 2020
Investissement	- 487 932,48 €	0,00 €	+ 544 030,63 €	+ 56 098,15 €
Fonctionnement	+ 636 688,38 €	+ 636 688,38 €	+163 445,97 €	+ 163 445,97 €
Total	+ 148 755,90 €	+ 636 688,38 €	+ 707 476,60 €	+ 219 544,12 €

N°11-01042021 BUDGET ANNEXE SPECTACLE VIVANT ET ARTS VISUELS - COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Sur le rapport de M. Jean-François PUGET,
Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Daniel BILALIAN,

Avec le vote CONTRE de M. Jean-François ROUZIERES et M. Thierry HUBERT,
Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER et M. Arnaud TEULLÉ,
A la majorité,

PREND ACTE de la présentation du Compte Administratif 2020.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats de l'exercice 2020, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 2020	737 810,85 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 193 780,22 €
Soit un excédent 2020 de	+ 544 030,63 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté de l'exercice 2019	- 487 932,48 €
Résultat cumulé fin 2020	+ 56 098,15 €
Recettes reportées	+ 280 618,10 €
Dépenses reportées	- 336 716,25 €
Résultat de clôture	0 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2020	+ 2 648 920,76 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 2 485 474,79 €
Soit un excédent 2020 de	+ 163 445,97 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté 2019	0 €
Résultat cumulé fin 2020	+ 163 445,97 €

VOTE le Compte Administratif du Budget Annexe Spectacle Vivant et Arts Visuels pour l'exercice 2020.

N°12-01042021

**BUDGET ANNEXE SPECTACLE VIVANT ET ARTS VISUELS - AFFECTATION
AU BUDGET DE L'EXERCICE 2021 DES RESULTATS CONSTATES AU
COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020**

Monsieur le Maire rejoint la séance.

Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ et M. Jean-François ROUZIERES,

A la majorité,

CONSTATE le résultat de clôture nul de la section d'investissement de l'exercice 2020 soit :

+ 56 098,15 € intégrés au compte 001 (recettes) section d'investissement – Budget annexe Spectacle vivant et Arts visuels – Exercice 2021.
- 56 098,15 € correspondant au solde des reports arrêtés.

AFFECTE l'excédent de la section de fonctionnement 2020 de **+ 163 445,97 €** :

- à la section de fonctionnement 2021 – Budget annexe Spectacle vivant et Arts visuels – Exercice 2021 pour **+ 163 445,97 €**

La somme sera inscrite au compte 002 (recettes) section de fonctionnement.

N°13-01042021

BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX - COMPTE DE GESTION 2020

Sur le rapport de M. Jean-François PUGET,

Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, Mme Constance LE GRIP, M. Arnaud TEULLÉ, M. Jean-François ROUZIERES et M. Thierry HUBERT,

A la majorité,

STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2020.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Balance d'entrée 2020	Part de 2019 affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Balance de sortie 2020
Investissement	+ 348 723,68 €	0,00 €	- 38 696,81 €	+ 310 026,87 €
Fonctionnement	+ 4 817 152,58 €	0,00 €	+ 186 009,11 €	+ 5 003 161,69 €
Total	+ 5 165 876,26 €	0,00 €	+ 147 312,30 €	+ 5 313 188,56 €

N°14-01042021

BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX - COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Sur le rapport de M. Jean-François PUGET,

Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Daniel BILALIAN,

Avec le vote CONTRE de M. Thierry HUBERT,

Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ et M. Jean-François ROUZIERES,

A la majorité,

PREND ACTE de la présentation du Compte Administratif 2020.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats de l'exercice 2020, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 2020	+ 223 843,86 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 262 540,67 €
Soit un déficit 2020 de	- 38 696,81 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté de l'exercice 2019	+ 348 723,68 €
Résultat cumulé fin 2020	+ 310 026,87 €
Recettes reportées	0,00 €
Dépenses reportées	- 49 484,00 €
Résultat de clôture	+ 260 542,87 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2020	+ 1 207 234,76 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 1 021 225,65 €
Soit un excédent 2020 de	+ 186 009,11 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté 2019	+ 4 817 152,58 €
Résultat cumulé fin 2020	+ 5 003 161,69 €

VOTE le Compte Administratif du Budget Annexe Logements Sociaux pour l'exercice 2020.

N°15-01042021 BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX - AFFECTATION AU BUDGET DE L'EXERCICE 2021 DES RESULTATS CONSTATES AU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020

Monsieur le Maire rejoint la séance.

Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ et M. Jean-François ROUZIERES,

A la majorité,

CONSTATE le résultat de clôture de la section d'investissement 2020 à la somme de **+ 260 542,87 €** dont :

+ 310 026,87 € intégré au compte 001 (recettes) section d'investissement - Budget annexe des Logements Sociaux - Exercice 2021.

- 49 484,00 € correspondant au solde des reports arrêtés.

AFFECTE l'excédent de la section de fonctionnement 2020 de **+ 5 003 161,69 €** :

- à la section de fonctionnement 2021 – Budget annexe des Logements Sociaux - Exercice 2021 pour **+ 5 003 161,69 €**

La somme sera inscrite au compte 002 (recettes) section de fonctionnement.

N°16-01042021

BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL - COMPTE DE GESTION 2020

Sur le rapport de M. Jean-François PUGET,

Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, Mme Constance LE GRIP, M. Arnaud TEULLÉ, M. Jean-François ROUZIERES et M. Thierry HUBERT,
A la majorité,

STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2020.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Balance d'entrée 2020	Part de 2019 affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Balance de sortie 2020
Investissement	- 19 460,07 €	0,00 €	- 29 416,23 €	- 48 876,30 €
Fonctionnement	+ 23 908,14 €	+ 23 908,14 €	+ 3 353,78 €	+ 3 353,78 €
Total	+ 4 448,07 €	+ 23 908,14 €	- 26 062,45 €	- 45 522,52 €

N°17-01042021

**BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL - COMPTE ADMINISTRATIF
2020**

Sur le rapport de M. Jean-François PUGET,
Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Daniel BILALIAN,

Avec le vote CONTRE de M. Thierry HUBERT,
Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ et M. Jean-François ROUZIERES,
A la majorité,

PREND ACTE de la présentation du Compte Administratif 2020.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats de l'exercice 2020, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 2020	+ 31 809,91 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 61 226,14 €
Soit un déficit 2020 de	- 29 416,23 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté de l'exercice 2019	- 19 460,07 €
Résultat cumulé fin 2020	- 48 876,30 €
Recettes reportées	+ 53 324,37 €
Dépenses reportées	- 4 448,07 €
Résultat de clôture	0 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2020	+ 707 897,54 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 704 543,76 €
Soit un excédent 2020 de	+ 3 353,78 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté 2019	+ 0 €
Résultat cumulé fin 2020	+ 3 353,78 €

VOTE le Compte Administratif du Budget Annexe Restaurant Municipal pour l'exercice 2020.

N°18-01042021 BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL - AFFECTATION AU BUDGET DE L'EXERCICE 2021 DES RESULTATS CONSTATES AU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020

Monsieur le Maire rejoint la séance.

Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ et M. Jean-François ROUZIERES,
A la majorité,

CONSTATE le résultat de clôture nul de la section d'investissement 2020 soit :

- **48 876,30 €** intégré au compte 001 (dépenses) section d'investissement - budget annexe Restaurant Municipal - Exercice 2021

+ **48 876,30 €** correspondant au solde des reports arrêtés.

AFFECTE l'excédent de la section de fonctionnement 2020 de **+ 3 353,78 €** :

- à la section de fonctionnement 2021 – Budget annexe Restaurant Municipal - Exercice 2021 pour **+ 3 353,78 €**

La somme sera inscrite au compte 002 (recettes) section de fonctionnement.

N°19-01042021 BUDGET ANNEXE GESTION DU PATRIMOINE PRIVE - COMPTE DE GESTION 2020

Sur le rapport de M. Jean-François PUGET,

Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, Mme Constance LE GRIP, M. Arnaud TEULLÉ, M. Jean-François ROUZIERES et M. Thierry HUBERT,
A la majorité,

STATUE sur l'exécution du budget de l'exercice 2020.

ARRETE ET ADOPTE les résultats des sections budgétaires comme suit, selon l'état II-2 du Compte de Gestion :

	Balance d'entrée 2020	Part de 2019 affectée à l'investissement 2020	Résultat de l'exercice 2020	Balance de sortie 2020
Investissement	+ 50 538,82 €	+ 0,00 €	+ 34 981,86 €	+ 85 520,68 €
Fonctionnement	+ 2 678 808,27 €	+ 255 593,22 €	+ 6 908 407,05 €	+ 9 331 622,10 €
Total	+ 2 729 347,09 €	+ 255 593,22 €	+ 6 943 388,91 €	+ 9 417 142,78 €

N°20-01042021

BUDGET ANNEXE GESTION DU PATRIMOINE PRIVE - COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Sur le rapport de M. Jean-François PUGET,
Monsieur le Maire quitte la séance. Sous la présidence de M. Daniel BILALIAN,

Avec le vote CONTRE de M. Thierry HUBERT,
Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ et M. Jean-François ROUZIERES,
A la majorité,

PREND ACTE de la présentation du Compte Administratif 2020.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser.

ARRETE les résultats de l'exercice 2020, tels que résumés :

Investissement

Recettes de l'exercice 20120	+ 296 417,86 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 261 436,00 €
Soit un excédent 2020 de	+ 34 981,86 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté de l'exercice 2019	+ 50 538,82 €
Résultat cumulé fin 2020	+ 85 520,68 €
Recettes reportées	0,00 €
Dépenses reportées	- 397 304,19 €
Résultat de clôture	- 311 783,51 €

Fonctionnement

Recettes de l'exercice 2020	+ 7 835 487,55 €
Dépenses de l'exercice 2020	- 927 080,50 €
Soit un excédent 2020 de	+ 6 908 407,05 €
Auquel s'ajoute le résultat reporté 2019	+ 2 423 215,05 €
Résultat cumulé fin 2020	+ 9 331 622,10 €

VOTE le Compte Administratif du Budget Annexe Gestion du patrimoine privé pour l'exercice 2020.

N°21-01042021

BUDGET ANNEXE GESTION DU PATRIMOINE PRIVE - AFFECTATION AU BUDGET DE L'EXERCICE 2021 DES RESULTATS CONSTATES AU COMPTE ADMINISTRATIF DE L'EXERCICE 2020

Monsieur le Maire rejoint la séance.
Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

Avec les abstentions de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ et M. Jean-François ROUZIERES,
A la majorité,

CONSTATE le résultat de clôture de la section d'investissement 2020 à la somme de - **311 783,51 €** dont :

- + **85 520,68 €** intégré au compte 001 (recettes) section d'investissement - Budget annexe Gestion du patrimoine privé - Exercice 2021,
- **397 304,19 €** correspondant au solde des reports arrêtés.

AFFECTE l'excédent de la section de fonctionnement 2020 de + **9 331 622,10 €** :

- au besoin de financement de la section d'investissement 2020 – Budget annexe Gestion du patrimoine privé - Exercice 2021 pour + **311 783,51 €**
La somme sera inscrite au compte 1068 (recettes) - section d'investissement.
- à la section de fonctionnement 2021 – Budget annexe Gestion du patrimoine privé - Exercice 2021 pour + **9 019 838,59 €**.
La somme sera inscrite au compte 002 (recettes) section de fonctionnement.

Départ de M. Vincent GARRETA.
Arrivée de M. Pierre AUBRY.

N°22-01042021 BUDGET VILLE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

Avec le vote CONTRE de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ M. Jean-François ROUZIERES et M. Thierry HUBERT,
Avec l'abstention de Mme Constance LE GRIP,
A la majorité,

VOTE le budget primitif Ville de l'exercice 2021, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2021

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	20 405 474,49 €	013	Atténuation de charges	450 000,00 €
012	Frais de personnel	54 637 700,00 €	70	Produits des services	17 857 751,00 €
014	Atténuation de produits	56 529 709,10 €	73	Impôts et taxes	120 854 054,00 €
65	Charges de gestion courante	11 019 197,52 €	74	Dotations et participations	4 378 715,00 €
66	Charges financières	124 091,21 €	75	Produits de gestion courante	1 039 235,36 €
67	Charges exceptionnelles	1 220 000,00 €	76	Produits financiers	6 000,00 €
68	Dotations, provisions semi-budgétaires	80 000,00 €	77	Produits exceptionnels	3 000,00 €
022	Dépenses imprévues	6 538 240,03 €	78	Reprises provisions semi-budgétaires	546 821,00 €
Total Réel		150 554 412,35 €	Total Réel		145 135 576,36 €
023	Virement à l'investissement	3 000 000,00 €	042	Transferts entre sections	3 736 625,00 €
042	Amortissements	7 600 000,00 €	002	Résultat reporté	12 282 210,99 €
Total Ordre		10 600 000,00 €	Total Ordre		16 018 835,99 €
Dépenses de Fonctionnement		161 154 412,35 €	Recettes de Fonctionnement		161 154 412,35 €

Section d'investissement du budget primitif 2021

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	8 550 595,92 €	10	Dotations, fonds divers	4 900 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	4 258 081,60 €	068	Affectation	7 731 232,80 €
20	reports	1 256 060,01 €	13	Subventions d'investissement	2 307 262,51 €
204	Subventions d'équipement	7 139 560,00 €	16	Emprunts et dettes assimilées	36 815 578,30 €
204	Reports	260 000,00 €	16	Reports	19 604 729,37 €
21	Immobilisations corporelles	14 423 311,76 €	165	Dépôts et cautionnements	10 000,00 €
21	Reports	7 876 116,39 €	024	Produits de cession	50 000,00 €
23	Immobilisations en cours	16 774 666,53 €	27	Autres immobilisations financières	210 000,00 €
23	Reports	3 186 778,16 €	45	Opération pour compte de tiers	5 324 156,00 €
27	Autres immobilisations financières	10 000,00 €			
45	Opération pour compte de tiers	5 324 156,00 €			
45	Reports	1 025 774,81 €			
Total Réel		70 085 101,18 €	Total Réel		76 952 958,98 €
040	Transfert entre sections	3 736 625,00 €	021	Virement du fonctionnement	3 000 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	200 000,00 €	040	Amortissements	7 600 000,00 €
001	Résultat reporté	13 731 232,80 €	041	Opérations patrimoniales	200 000,00 €
Total Ordre		17 667 857,80 €	Total Ordre		10 800 000,00 €
Dépenses d'Investissement		87 752 958,98 €	Recettes d'Investissement		87 752 958,98 €

N°23-01042021

BUDGET ANNEXE CINEMA - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

Avec le vote CONTRE de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ M. Jean-François ROUZIERES et M. Thierry HUBERT,
Avec l'abstention de Mme Constance LE GRIP,
A la majorité,

VOTE le budget primitif annexe Cinéma de l'exercice 2021, à savoir :

Section de fonctionnement du budget primitif 2021

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	221 838,55 €	70	Produits des services	114 400,00 €
012	Frais de personnel	263 390,00 €	75	Autres produits de gestion courante	564 652,36 €
65	Autres charges de gestion courante	10,00 €			
67	Charges exceptionnelles	1 000,00 €			
68	Dotations provisions semi-budgétaires	1 000,00 €			
Total Réel		487 238,55 €	Total Réel		679 052,36 €
042	Amortissements	30 000,00 €	042	Opérations d'ordre	21 000,00 €
002	Résultat reporté	182 813,81 €			
Total Ordre		212 813,81 €	Total Ordre		21 000,00 €
Dépenses de Fonctionnement		700 052,36 €	Recettes de Fonctionnement		700 052,36 €

Section d'investissement du budget primitif 2021

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
21	Autres immobilisations corporelles	73 700,00 €	16	Emprunts	56 760,52 €
21	Reports	5 533,82 €			
	Total Réel	79 233,82 €		Total Réel	56 760,52 €
040	Opérations d'ordre	21 000,00 €	040	Opération d'ordre	30 000,00 €
			001	Excédent reporté	13 473,30 €
	Total Ordre	21 000,00 €		Total Ordre	43 473,30 €
Dépenses d'Investissement		100 233,82 €	Recettes d'Investissement		100 233,82 €

N°24-01042021

BUDGET ANNEXE CLIC - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

Avec le vote CONTRE de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ M. Jean-François ROUZIERES et M. Thierry HUBERT,

Avec l'abstention de Mme Constance LE GRIP,

A la majorité,

VOTE le Budget Primitif annexe CLIC de l'exercice 2021, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2021

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Dép. afférentes à l'exploitation courante	11 250,00 €	018	Autres produits relatifs à l'exploitation	234 058,34 €
012	Dép. afférentes au personnel	293 290,00 €			
016	Dép. afférentes à la structure	41 060,00 €			
	Total Réel	345 600,00 €		Total Réel	234 058,34 €
			002	Excédent reporté	111 541,66 €
	Total Ordre	0,00 €		Total Ordre	111 541,66 €
Dépenses de Fonctionnement		345 600,00 €	Recettes de Fonctionnement		345 600,00 €

Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

Avec le vote CONTRE de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ M. Jean-François ROUZIERES et M. Thierry HUBERT,

Avec l'abstention de Mme Constance LE GRIP,

A la majorité,

VOTE le Budget Primitif annexe Spectacle Vivant et Arts Visuels de l'exercice 2021, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2021

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	1 418 457,57 €	70	Produits des services	201 935,00 €
012	Charges de personnel	1 161 990,00 €	74	Dotations et participations	865 600,00 €
67	Autres charges exceptionnelles	39 000,00 €	75	Autres produits de gestion courante	1 539 476,60 €
65	Autres charges de gestion courante	10,00 €			
68	Dotations provisions	1 000,00 €			
	Total Réel	2 620 457,57 €		Total Réel	2 607 011,60 €
042	Dotations aux amortissements	150 000,00 €	002	Excédent reporté	163 445,97 €
	Total Ordre	150 000,00 €		Total Ordre	163 445,97 €
Dépenses de Fonctionnement		2 770 457,57 €	Recettes de Fonctionnement		2 770 457,57 €

Section d'investissement du Budget Primitif 2021

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
20	Immobilisations incorporelles	32 000,00 €	16	Emprunts	401 700,00 €
21	Immobilisations incorporelles	519 700,00 €	16	Reports	280 618,10 €
21	Reports	336 716,25 €			
	Total Réel	888 416,25 €		Total Réel	682 318,10 €
			040	Amortissements	150 000,00 €
			001	Solde d'exécution reporté	56 098,15 €
				Total Ordre	206 098,15 €
Dépenses d'Investissement		888 416,25 €	Recettes d'Investissement		888 416,25 €

Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

Avec le vote CONTRE de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ M. Jean-François ROUZIERES et M. Thierry HUBERT,

Avec l'abstention de Mme Constance LE GRIP,

A la majorité,

VOTE le Budget Primitif annexe Logements sociaux de l'exercice 2021, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2021

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	685 260,00 €	75	Autres produits de gestion courante	1 350 000,00 €
012	Charges de personnel	126 990,00 €	013	Atténuations de charges	1 500,00 €
65	Autres charges de gestion courantes	25 010,00 €			
66	Charges financières	81 215,31 €			
67	Charges exceptionnelles	51 000,00 €			
68	Dotations provisions semi-budgétaires	40 000,00 €			
	Total Réel	1 009 475,31 €		Total Réel	1 351 500,00 €
023	Virement à l'investissement	5 110 186,38 €	002	Excédent reporté	5 003 161,69 €
042	Amortissements	235 000,00 €			
	Total Ordre	5 345 186,38 €		Total Ordre	5 003 161,69 €
Dépenses de Fonctionnement		6 354 661,69 €	Recettes de Fonctionnement		6 354 661,69 €

Section d'investissement du Budget Primitif 2021

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	207 838,15 €	16	Emprunts et dettes assimilées	20 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	1 103 191,10 €			
20	Reports	632,96 €			
21	Immobilisations corporelles	2 314 700,00 €			
21	Reports	46 632,52 €			
23	Immobilisations en cours	2 000 000,00 €			
23	Reports	2 218,52 €			
	Total Réel	5 675 213,25 €		Total Réel	20 000,00 €
			001	Excédent reporté	310 026,87 €
			021	Virement du fonctionnement	5 110 186,38 €
			040	Amortissements	235 000,00 €
	Total Ordre			Total Ordre	5 655 213,25 €
Dépenses d'Investissement		5 675 213,25 €	Recettes d'Investissement		5 675 213,25 €

N°27-01042021

BUDGET ANNEXE RESTAURANT MUNICIPAL - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

Avec le vote CONTRE de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ M. Jean-François ROUZIERES et M. Thierry HUBERT,
Avec l'abstention de Mme Constance LE GRIP,
A la majorité,

VOTE le Budget Primitif annexe Restaurant municipal de l'exercice 2021, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2021

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	364 305,00 €	70	Produits services, domaine et ventes	274 045,00 €
012	Charges de personnel	433 990,00 €	75	Autres produits de gestion courante	538 906,22 €
65	Autres charges de gestion courantes	10,00 €			
67	Charges exceptionnelles	6 000,00 €			
	Total Réel	804 305,00 €		Total Réel	812 951,22 €
042	Amortissements	12 000,00 €	002	Excédent reporté	3 353,78 €
	Total Ordre	12 000,00 €		Total Ordre	3 353,78 €
Dépenses de Fonctionnement		816 305,00 €	Recettes de Fonctionnement		816 305,00 €

Section d'investissement du Budget Primitif 2021

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
20	Immobilisations incorporelles	1 000,00 €	16	Emprunts et dettes assimilées	104 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	115 000,00 €	16	Reports	53 324,37 €
21	Reports	4 448,07 €			
	Total Réel	120 448,07 €		Total Réel	157 324,37 €
001	Déficit antérieur reporté	48 876,30 €	040	Amortissements	12 000,00 €
	Total Ordre	48 876,30 €		Total Ordre	12 000,00 €
Dépenses d'Investissement		169 324,37 €	Recettes d'Investissement		169 324,37 €

N°28-01042021

BUDGET ANNEXE GESTION DU PATRIMOINE PRIVE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

Avec le vote CONTRE de M. Dov ZERAH, Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ M. Jean-François ROUZIERES et M. Thierry HUBERT,
Avec l'abstention de Mme Constance LE GRIP,
A la majorité,

VOTE le Budget Primitif annexe Gestion du patrimoine privé de l'exercice 2021, à savoir :

Section de fonctionnement du Budget Primitif 2021

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
011	Charges à caractère général	746 559,00 €	75	Autres produits de gestion courante	2 683 165,29 €
012	Charges de personnel	223 690,00 €	013	Atténuations de charges	
65	Autres charges de gestion courantes	80 010,00 €			
67	Charges exceptionnelles	150 000,00 €			
68	Dotations provisions semi-budgétaires	1 000,00 €			
	Total Réel	1 201 259,00 €		Total Réel	2 683 165,29 €
023	Virement à l'investissement	10 486 744,88 €	002	Excédent reporté	9 019 838,59 €
042	Amortissements	15 000,00 €			
	Total Ordre	10 501 744,88 €		Total Ordre	9 019 838,59 €
Dépenses de Fonctionnement		11 703 003,88 €	Recettes de Fonctionnement		11 703 003,88 €

Section d'investissement du Budget Primitif 2021

Chapitre		Montant	Chapitre		Montant
16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00 €	10	Dotations, fonds divers et réserves	311 783,51 €
20	Immobilisations incorporelles	110 000,00 €	16	Emprunts et dettes assimilées	50 000,00 €
20	Reports	5 400,00 €			
21	Immobilisations corporelles	9 129 638,59 €			
21	Reports	391 904,19 €			
23	Immobilisations en cours	1 262 106,29 €			
23	Reports				
	Total Réel	10 949 049,07 €		Total Réel	361 783,51 €
041	Avances versées	80 000,00 €	001	Excédent reporté	85 520,68 €
			021	Virement du fonctionnement	10 486 744,88 €
			040	Amortissements	15 000,00 €
			041	Avances versées	80 000,00 €
	Total Ordre	80 000,00 €		Total Ordre	10 667 265,56 €
Dépenses d'Investissement		11 029 049,07 €	Recettes d'Investissement		11 029 049,07 €

Sortie de M. Dov ZERAH.

N°29-01042021

**BUDGET VILLE - EXERCICE 2021 - VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS
LOCAUX**

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Avec le vote CONTRE de Mme Florence MAURIN FOURNIER, M. Arnaud TEULLÉ et M. Jean-François ROUZIERES,
Avec l'abstention de M. Thierry HUBERT,
A la majorité,

DECIDE de reconduire les taux de la fiscalité directe à leur niveau 2020 et de fixer les taux de la fiscalité 2021 comme suit :

	Taux 2021
Taxe Foncière Bâti	13,05 %
Taxe Foncière Non Bâti	4,12 %

DIT que les recettes seront inscrites au budget Ville – Exercice 2021 – Compte 73111.

Retour de M. Dov ZERAH.

Sortie de Mme Marie-Noëlle BARRÉ et Mme Patricia de LASTELLE.

N°30-01042021 BUDGET VILLE - EXERCICE 2021 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION ECOLE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE (EMAD)

Sur le rapport de Monsieur le Maire,
Mme Marie-Anne PUYPEROUX ne prenant pas part au vote,

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer à l'Association EMAD une subvention de fonctionnement de 130 000 €.

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature : 6574 du budget de la Ville – Exercice 2021.

N°31-01042021 BUDGET VILLE - EXERCICE 2021 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION COMITE CULTUREL ET SOCIAL DU PERSONNEL DE NEUILLY

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer au Comité Culturel et Social du personnel de Neuilly une subvention de fonctionnement de 280 000 €.

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature : 6574 du budget de la Ville – Exercice 2021.

N°32-01042021 BUDGET VILLE - EXERCICE 2021 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE DE NEUILLY

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Avec l'abstention de M. Thierry HUBERT,
A la majorité,

DECIDE d'attribuer à la Maison des Jeunes et de la Culture de Neuilly une subvention de fonctionnement de 72 000 €.

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature : 6574 du budget de la Ville – Exercice 2021.

N°33-01042021 BUDGET VILLE - EXERCICE 2021 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION MAISON DE LA FAMILLE

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

Avec l'abstention de M. Thierry HUBERT,
A la majorité,

DECIDE d'attribuer à la Maison de la Famille une subvention de fonctionnement de 90 000 €.

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature : 6574 du budget de la Ville – Exercice 2021.

N°34-01042021 BUDGET VILLE - EXERCICE 2021 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION SAINT-PIERRE DE NEUILLY (ASPN)

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer à l'Association Saint-Pierre de Neuilly une subvention de fonctionnement de 88 000 €.

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature : 6574 du budget de la Ville – Exercice 2021.

N°35-01042021 BUDGET VILLE - EXERCICE 2021 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION CERCLE DE JUDO DE NEUILLY

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer à l'association Cercle de Judo de Neuilly une subvention de fonctionnement de 56 000 €.

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature : 6574 du budget de la Ville – Exercice 2021.

N°36-01042021 BUDGET VILLE - EXERCICE 2021 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION OLYMPIQUE DE NEUILLY

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer à l'association Olympique de Neuilly une subvention de fonctionnement de 75 000 €.

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature : 6574 du budget de la Ville – Exercice 2021.

N°37-01042021

BUDGET VILLE - EXERCICE 2021 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A L'ASSOCIATION RUGBY CLUB PARIS-NEUILLY

Sur le rapport de Monsieur le Maire,

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer à l'association Rugby Club Paris-Neuilly une subvention de fonctionnement de 45 000 €.

DIT que la dépense sera financée par les crédits disponibles au compte nature : 6574 du budget de la Ville – Exercice 2021.

Retour de Mme Marie-Noëlle BARRÉ et Mme Patricia de LASTELLE.

N°38-01042021

BUDGET VILLE - EXERCICE 2021 - REPRISE DE LA PROVISION POUR RISQUE RELATIVE A L'APPLICATION DES CLAUSES TARIFAIRES DE LA DSP RESTAURATION SCOLAIRE CONSTITUEE PAR DELIBERATION N°13-17122020 DU 17 DECEMBRE 2020

Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

A l'unanimité,

DIT que la provision pour risque relatif à l'application des clauses tarifaires de la délégation de service public de restauration scolaire d'un montant de 546 821 € peut être reprise totalement.

DIT que la reprise de provision sera inscrite en recette de fonctionnement au compte 7875 du budget Ville – Exercice 2021.

N°39-01042021

BUDGET VILLE - EXERCICE 2021 - CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES

Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

A l'unanimité,

DECIDE sur proposition de Monsieur le Trésorier, de constituer une provision pour créances douteuses pour un montant de 80 000 € au compte 6817 – Budget Ville – Exercice 2021.

AUTORISE Monsieur le Maire à reprendre la provision ainsi constituée à hauteur du montant des créances admises en non-valeur sur les exercices à venir.

N°40-01042021

BUDGET ANNEXE LOGEMENTS SOCIAUX - EXERCICE 2021 - CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES

Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

A l'unanimité,

DECIDE sur proposition de Monsieur le Trésorier, de constituer une provision pour créances douteuses pour un montant de 40 000 € au compte 6817 – Budget annexe Logements sociaux – Exercice 2021.

AUTORISE Monsieur le Maire à reprendre la provision ainsi constituée à hauteur du montant des créances admises

en non-valeur sur les exercices à venir.

**N°41-01042021 BUDGET ANNEXE CINEMA - EXERCICE 2021 - CONSTITUTION D'UNE
PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES**

Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

A l'unanimité,

DECIDE sur proposition de Monsieur le Trésorier, de constituer une provision pour créances douteuses pour un montant de 1000 € au compte 6817 – Budget annexe Cinéma – Exercice 2021.

AUTORISE Monsieur le Maire à reprendre la provision ainsi constituée à hauteur du montant des créances admises en non-valeur sur les exercices à venir.

**N°42-01042021 BUDGET ANNEXE SPECTACLE VIVANT ET ARTS VISUELS - EXERCICE 2021
- CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES**

Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

A l'unanimité,

DECIDE sur proposition de Monsieur le Trésorier, de constituer une provision pour créances douteuses pour un montant de 1 000 € au compte 6817 – Budget annexe Spectacle vivant et Arts visuels – Exercice 2021.

AUTORISE Monsieur le Maire à reprendre la provision ainsi constituée à hauteur du montant des créances admises en non-valeur sur les exercices à venir.

**N°43-01042021 BUDGET ANNEXE GESTION DU PATRIMOINE PRIVE - EXERCICE 2021 -
CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR CREANCES DOUTEUSES**

Sur le rapport de Mme Mireille BERTRAND,

A l'unanimité,

DECIDE sur proposition de Monsieur le Trésorier, de constituer une provision pour créances douteuses pour un montant de 1 000 € au compte 6817 – Budget annexe Gestion du patrimoine privé – Exercice 2021.

AUTORISE Monsieur le Maire à reprendre la provision ainsi constituée à hauteur du montant des créances admises en non-valeur sur les exercices à venir.

Départ de M. Dov ZERAH.

Sortie de Mme Constance LE GRIP.

N°44-01042021 **PRESTATIONS AU BENEFICE DES ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT ET DES ACCUEILS DE LOISIRS DE LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE - APPROBATION DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE ET DES CONVENTIONS D'OBJECTIF ET DE FINANCEMENT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DES HAUTS-DE-SEINE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE LES SIGNER**

Sur le rapport de Mme Inès SAINT-MACARY,

A l'unanimité,

APPROUVE les termes des conventions d'objectifs et de financement pour la période 2021/2024.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer les conventions.

DIT que les recettes seront imputées au compte 7488 - fonction 64 du budget principal de la Ville.

Retour de Mme Constance LE GRIP.

2^{ème} PARTIE

N°45-01042021 **ACQUISITION AMIABLE DES LOTS DE COPROPRIETE N°46 ET N°84 DANS L'ENSEMBLE IMMOBILIER SIS 149, AVENUE CHARLES DE GAULLE - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'ACTE NOTARIE**

A l'unanimité,

DECIDE l'acquisition amiable des lots de copropriété n°46 et n°84 correspondant à un studio situé au 3^{ème} étage du bâtiment E et à une cave appartenant à Monsieur Roland DAMNON et Madame Anne-Paul CHASTANT dans l'ensemble immobilier sis 149, avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine, cadastré section AH n°13, au prix de 135 000 euros.

DIT que le bien sera acquis libre de toute occupation.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition ainsi que tous les actes complémentaires ou subséquents.

DIT que les dépenses correspondantes sont inscrites en section d'investissement du budget communal au compte nature 2132.

N°46-01042021 **BILAN DES ACQUISITIONS ET DES CESSIONS IMMOBILIERES OPEREES SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE PAR LA VILLE AU COURS DE L'ANNEE 2020**

PREND ACTE du bilan des acquisitions et des cessions immobilières opérées en 2020 sur le territoire de la commune par la Ville tel qu'il est détaillé dans le rapport et les tableaux joints en annexe.

N°47-01042021 **AVIS DE LA COMMUNE SUR LES ETUDES A REALISER EN VUE DE LA REALISATION D'UNE PASSERELLE PAR PARIS LA DEFENSE**

A l'unanimité,

EMET un avis favorable au projet d'arrêté du Ministre du Logement portant sur l'intervention hors périmètre de Paris La Défense en vue de mener des études pour la définition d'un programme de réalisation d'une passerelle dédiée aux mobilités douces.

N°48-01042021 **AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER L'AVENANT N°3 AU PROTOCOLE CONCLU AVEC CDC HABITAT SOCIAL**

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de l'avenant n°3 au protocole conclu avec CDC Habitat Social.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant n°3.

N°49-01042021 **REVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE DE PARIS - DEMANDE DE CONSULTATION DE LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE**

A l'unanimité,

DECIDE que la commune de Neuilly-sur-Seine soit consultée tout au long de la procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de Paris et puisse émettre un avis sur le projet de P.L.U. arrêté en Conseil de Paris.

DECIDE d'en informer Madame la Maire de Paris.

N°50-01042021 **CONCOURS FINANCIER DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC) POUR L'ACQUISITION DE SEPT VEHICULES LEGERS ELECTRIQUES, D'UN SCOOTER ELECTRIQUE, D'UNE LAVEUSE ET D'UNE BALAYEUSE-ASPIRATRICE ELECTRIQUES**

A l'unanimité,

SOLLICITE du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) – Tour Gamma B, 193-197 rue de Bercy – 75582 PARIS CEDEX 12 – l'attribution d'une aide financière aussi élevée que possible, sous forme de subvention, pour gager partiellement l'acquisition de sept véhicules légers électriques, d'un scooter électrique, d'une laveuse et d'une balayeuse-aspiratrice électriques dont le coût total s'élève à 754 408,92 € H.T. et 905 290,70 € T.T.C.

APPROUVE les dossiers élaborés à cet effet par la Direction de l'Aménagement et du Patrimoine Bâti.

DEMANDE une dérogation anticipée, si besoin est, pour l'achat de ces véhicules électriques avant la fin de l'instruction du dossier et notamment avant la réception de la notification de l'aide escomptée.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer toute convention avec le Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour l'Electricité et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) définissant les conditions et modalités de versement de l'aide allouée pour gager partiellement l'achat de sept véhicules légers électriques, d'un scooter électrique, d'une laveuse et d'une balayeuse-aspiratrice électriques.

DIT que les recettes en résultant seront affectées au budget communal au code Nature 13158.

N°51-01042021 **CONCOURS FINANCIER DE LA METROPOLE DU GRAND PARIS (FIM) POUR L'ACQUISITION DE SEPT VEHICULES LEGERS ELECTRIQUES, D'UN SCOOTER ELECTRIQUE, D'UNE LAVEUSE ET D'UNE BALAYEUSE-ASPIRATRICE ELECTRIQUES**

A l'unanimité,

SOLLICITE de la Métropole du Grand Paris par le Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM) sise 15/19 avenue Pierre Mendès-France – 75646 PARIS CEDEX 13 – l'attribution d'une aide aussi élevée que possible, sous forme de subvention, pour gager partiellement l'acquisition de sept véhicules légers électriques, d'un scooter électrique, d'une laveuse et d'une balayeuse-aspiratrice électriques dont le coût total s'élève à 754 408,92 € H.T. et 905 290,70 € T.T.C.

- APPROUVE** les dossiers élaborés à cet effet par la Direction de l'Aménagement et du Patrimoine Bâti.
- DEMANDE** une dérogation anticipée, si besoin est, pour l'achat de ces véhicules électriques avant la fin de l'instruction du dossier et notamment avant la réception de la notification de l'aide escomptée.
- AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toute convention avec la Métropole du Grand Paris par le Fonds d'Investissement Métropolitain (FIM) définissant les conditions et modalités de versement de l'aide allouée pour gager partiellement l'achat de sept véhicules légers électriques, d'un scooter électrique, d'une laveuse et d'une balayeuse-aspiratrice électriques.
- DIT** que les recettes en résultant seront affectées au budget communal au code Nature 13151.

**N°52-01042021 PRECISION DES CONDITIONS RELATIVES AU STATIONNEMENT RESIDENT
- APPROBATION DU REGLEMENT DES DROITS DE STATIONNEMENT**

A l'unanimité,

- DIT** que le règlement des droits de stationnement n°2020/1 approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 18 juin 2020 est abrogé.

- APPROUVE** le règlement des droits de stationnement résident n°2021/1 ci-annexé qui fixe l'ensemble des conditions d'attribution des macarons résidents et pièces justificatives à transmettre.

**N°53-01042021 AVIS SUR LE PROJET DE CREATION D'UNE ZONE A FAIBLES EMISSIONS
SUR LES COMMUNES DE COURBEVOIE, LEVALLOIS, PARIS ET PUTEAUX**

Avec le vote CONTRE de M. Dov ZERAH et Mme Florence MAURIN FOURNIER,
A la majorité,

- EMET** un avis favorable au projet d'arrêté des villes de Courbevoie, Levallois, Paris et Puteaux pour la création d'une zone à faibles émissions sur leur territoire à compter du 1^{er} juin 2021.

- PRECISE** que le projet d'arrêté de la ville de Neuilly-sur-Seine, pour la création de zone à faibles émissions, maintient la date d'entrée en vigueur au 1^{er} juin 2021 ainsi que le fait d'inscrire tout le territoire de la ville dans le périmètre de la ZFE.

- INDIQUE** qu'à compter de cette date, les véhicules de classe 4, 5 et non classés seront interdits de circulation sur le territoire de la commune, sauf dérogation.

**N°54-01042021 MUSEE DES AUTOMATES - DEMANDE DE RETRAIT DU LABEL "MUSEE DE
FRANCE" ATTRIBUE A LA COLLECTION**

A l'unanimité,

- DEMANDE** le retrait du label « Musée de France » attribué au musée des automates sis n°12, rue du Centre à Neuilly-sur-Seine par les services de l'Etat à compter du 1^{er} février 2003.

- DIT** que la présente délibération sera transmise au préfet de la région Ile-de-France en vue du retrait de l'appellation « musée de France » dont il s'agit.

- AUTORISE** Monsieur le Maire à effectuer toutes les démarches requises par la procédure et à signer tous les documents nécessaires à cette fin.

N°55-01042021

**APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX
A L'ASSOCIATION L'ECOLE DE MUSIQUE ET D'ART DRAMATIQUE**

Mme Marie-Anne PUYPEROUX ne prenant pas part au vote.

A l'unanimité,

APPROUVE Monsieur le Maire à signer ladite convention.

AUTORISE les termes de la convention de mise à disposition de locaux par la Ville à l'association L'Ecole de Musique et d'Art Dramatique.

N°56-01042021

**APPLICATION DES REGLES DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE
MUNICIPAL DE TENNIS LOISIRS**

A l'unanimité,

APPROUVE les règles de fonctionnement du service municipal de Tennis Loisirs.

APPROUVE l'instauration d'une redevance versée à la Ville par les associations de tennis neuilléennes dont le montant est réglé en année N +1 est fixée comme suit :
Redevance = (Montant de 50 € x nombre d'abonnés par an).

FIXE au 1^{er} avril 2021 la prise d'effet de ces nouvelles règles.

DIT que les recettes sont inscrites au budget au compte nature 70631 fonction 414 du budget communal.

N°57-01042021

**CONVENTION TYPE DE MISE À DISPOSITION D'INSTALLATIONS
SPORTIVES POUR LES ASSOCIATIONS SPORTIVES**

A l'unanimité,

APPROUVE les termes de la convention type entre la Ville de Neuilly-sur-Seine et les associations sportives neuilléennes définissant les conditions et règles de mise à disposition des installations sportives municipales.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite convention avec les associations.

N°58-01042021

**PARTICIPATION DE LA VILLE AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES
ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIVES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION
POUR L'ANNEE 2021 - FIXATION DU MONTANT DE LA CONTRIBUTION DE
LA VILLE ET MODALITES DE MISE EN ŒUVRE DE CETTE PARTICIPATION**

A l'unanimité,

MAINTIENT le montant de la participation communale aux frais de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association à 1 167 € / élève / an pour l'année 2021.

DIT que la participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles privées sous contrat est exclusive de toute autre participation régulière à ces établissements.

DIT que la participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles privées sous contrat ne sera versée que pour les seuls élèves domiciliés à Neuilly-sur-Seine. Chaque établissement devra justifier la domiciliation des élèves pour lesquels il demandera la participation de la commune.

DIT que les effectifs pris en compte pour la participation de la commune aux frais de fonctionnement des écoles privées sous contrat d'association au titre de l'exercice 2021 seront ceux déclarés par les établissements à la rentrée scolaire 2020.

FIXE ainsi qu'il suit la participation de la Ville de Neuilly-sur-Seine au titre des frais de fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association payables sur l'exercice budgétaire 2021 comme suit :

Ecole La Trinité	1 167 € x 98 = 114 366 €
Ecole Sainte-Croix	1 167 € x 437 = 509 979 €
Ecole Saint-Dominique	1 167 € x 614 = 716 538 €
Ecole Sainte-Marie	1 167 € x 110 = 128 370 €
TOTAL	1 167 € x 1 259 = 1 469 253 €

IMPUTE la dépense correspondante au compte nature 6574, fonctions 211 et 212 du budget principal de la Ville 2021.

N°59-01042021 **ACTIVITES PERISCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES - FIXATION DES TARIFS DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT, ACCUEILS DU SOIR MATERNELS ET ÉLÉMENTAIRES, ÉTUDES DIRIGÉES, ATELIERS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022**

A l'unanimité,

MAINTIENT la grille de quotient familial suivante :

Tranches de quotient familial	
1	Moins de 255 €
2	De 255 € à moins de 522 €
3	De 522 € à moins de 745 €
4	De 745 € à moins de 1 000 €
5	De 1 000 € à moins de 2 000 €
6	De 2 000 € à moins de 3 000 €
7	De 3 000 € à moins de 5 000 €
8	De 5 000 € à moins de 10 000 €
9	Plus de 10 000 €

MAINTIENT le mode de calcul actuel du quotient familial, à partir du dernier avis d'imposition de la famille :
QF = ensemble des ressources déclarées par la famille / nombre de personnes vivant dans le foyer
Pour les foyers monoparentaux, une part supplémentaire est comptée. Pour exemple, un foyer composé d'un parent seul avec deux enfants se voit attribuer 4 parts.

Ressources déclarées : salaires, revenus de capitaux, revenus fonciers, allocations CAF, pension perçue, pension perçue, bénéfices industriels et commerciaux

Revenus déduits de l'ensemble des ressources déclarées : emplois à domicile, frais de garde d'enfants, pension versée.

MAINTIENT les tarifs périscolaires actuels pour la rentrée scolaire 2021.

- DIT** que les tarifs dits « exceptionnels » sont appliqués lorsque :
- les familles ont besoin, pour faire face à une urgence ou à un problème, d'inscrire leur enfant très ponctuellement dans les accueils du soir, accueils de loisirs ou à l'étude ;
 - en cas de difficultés imprévisibles rencontrées par des parents, il est nécessaire d'accueillir de façon inopinée leurs enfants.
- DIT** que pour les enfants non domiciliés à Neuilly-sur-Seine il sera appliqué la grille des quotients familiaux, majorée de 20 %.
- DIT** que l'accueil du soir en élémentaire (contrairement à celui organisé en maternelle), ne peut être choisi seul mais est obligatoirement assorti d'une inscription à l'étude dirigée ou à un atelier sportif ou culturel, les animateurs présents dans les écoles prenant les enfants en charge à partir de 18h au sortir de ces activités périscolaires.
- DIT** que les recettes seront inscrites en section de fonctionnement du budget de la Ville de l'exercice 2021 au code nature 7067 – Fonctions 421 et 422.
- DIT** que l'ensemble de ce dispositif de tarification fera l'objet d'une communication spécifique auprès des familles.

N°60-01042021 **RESTAURATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - FIXATION DES TARIFS DES REPAS SERVIS DANS LES ECOLES ET LES ACCUEILS DE LOISIRS MATERNELS ET ELEMENTAIRES POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022**

A l'unanimité,

MAINTIENT les tarifs des repas servis dans les écoles publiques et les accueils de loisirs élémentaires et maternels de Neuilly-sur-Seine pour l'année scolaire 2021-2022, à savoir :

	Tranches de quotients familiaux	Tarifs
1	Moins de 255 €	1,32 €
2	De 255 € à moins de 522 €	2,97 €
3	De 522 € à moins de 745 €	4,45 €
4	De 745 € à moins de 1 000 €	5,44 €
5	De 1 000 € à moins de 2 000 €	6,41 €
6	De 2 000 € à moins de 3 000 €	6,52 €
7	De 3 000 € à moins de 5 000 €	6,61 €
8	De 5 000 € à moins de 10 000 €	6,91 €
9	Plus de 10 000 €	7,23 €

- Repas exceptionnels et repas enfants non domiciliés à Neuilly-sur-Seine : 7,92 €/repas ;
- Repas adultes : 4,94 €/repas.

MAINTIENT la mesure de politique tarifaire en faveur des familles nombreuses neuilléennes, c'est-à-dire ayant trois enfants ou plus et confirme, ainsi qu'il suit les conditions d'admission que doivent remplir les familles :

- Résider à Neuilly-sur-Seine ;
- Avoir trois enfants au moins effectivement à charge ;
- Avoir trois enfants au moins inscrits au restaurant scolaire d'une école ou d'un accueil de loisirs maternels ou élémentaires publics de Neuilly-sur-Seine.

Les familles devront justifier de leur situation en adressant au service instructeur, à savoir la Direction de l'Enfance en Mairie :

- un justificatif de domicile de moins de 3 mois ;
- le justificatif d'activité professionnelle des deux parents (copie des 3 derniers bulletins de salaire ou tout autre justificatif d'emploi) ;

- le dernier avis d'imposition ;
- le relevé de prestations CAF ;
- l'attestation d'assurance de responsabilité civile.

DIT que pour les familles nombreuses il sera appliqué un abattement de 30 % pour le 3^{ème} enfant et, le cas échéant, les suivants sur le tarif qui aurait dû être appliqué au vu des ressources de la famille.

MAINTIENT la grille tarifaire pour les familles nombreuses à compter de la rentrée scolaire 2021-2022 comme suit :

	Tranches de quotients familiaux	Tarifs familles nombreuses
1	Moins de 255 €	0,92 €
2	De 255 € à moins de 522 €	2,08 €
3	De 522 € à moins de 745 €	3,11 €
4	De 745 € à moins de 1 000 €	3,81 €
5	De 1 000 € à moins de 2 000 €	4,49 €
6	De 2 000 € à moins de 3 000 €	4,56 €
7	De 3 000 € à moins de 5 000 €	4,63 €
8	De 5 000 € à moins de 10 000 €	4,84 €
9	Plus de 10 000 €	5,06 €

DIT que pour les enfants déjeunant au restaurant scolaire dans le cadre d'un projet d'accueil individualisé à la restauration scolaire, c'est-à-dire des enfants présentant des allergies graves qui ne consomment pas le repas SOGERES mais le repas confectionné par leurs familles, sera appliqué un abattement de 35 % sur le tarif qui aurait dû être appliqué au vu des ressources de la famille.

MAINTIENT la grille tarifaire pour les projets d'accueil individualisé, à compter de la rentrée scolaire 2021-2022 comme suit :

	Tranches de quotients familiaux	Tarifs PAI
1	Moins de 255 €	0,86 €
2	De 255 € à moins de 522 €	1,93 €
3	De 522 € à moins de 745 €	2,89 €
4	De 745 € à moins de 1 000 €	3,54 €
5	De 1 000 € à moins de 2 000 €	4,17 €
6	De 2 000 € à moins de 3 000 €	4,24 €
7	De 3 000 € à moins de 5 000 €	4,30 €
8	De 5 000 € à moins de 10 000 €	4,49 €
9	Plus de 10 000 €	4,70 €

DIT que pour les enfants non domiciliés à Neuilly-sur-Seine ainsi que pour les enfants qui fréquentent le restaurant scolaire de façon exceptionnelle ou sans être inscrits, le tarif « repas exceptionnels » sera appliqué.

DIT que les enfants non domiciliés à Neuilly-sur-Seine mais qui y sont scolarisés lorsque les effectifs le permettent, bénéficieront du tarif appliqué aux enfants neuilléens lorsque la commune de domicile s'engage par écrit à prendre en charge l'écart entre le tarif appliqué et le tarif non-neuilléen.

DIT que les enfants domiciliés à Levallois-Perret scolarisés à l'école Gorce-Franklin dans le cadre de la convention signée avec la Ville de Levallois-Perret bénéficieront du tarif appliqué aux enfants neuilléens.

- DIT** que les enfants présentant un handicap mental, auditif, visuel ou moteur, domiciliés dans une autre commune et qui seront accueillis dans une classe d'intégration scolaire (ULIS) bénéficieront du tarif appliqué aux enfants neuchâtelais.
- DIT** que pour les enfants confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance à la Maison d'Enfants Quenessen située 79 bis, rue de Villiers ou à la Fondation Paul-Parquet située 41, boulevard Paul-Emile Victor et qui fréquentent les écoles et les accueils de loisirs maternels et élémentaires publics de notre Ville, sera appliqué le tarif correspondant à la tranche 1 de quotient familial.
- DIT** que les familles qui ne communiquent pas les éléments permettant de déterminer le montant de la participation familiale lors de l'inscription de l'enfant, se verront appliquer le tarif correspondant à la tranche la plus élevée de la grille de tarification jusqu'à régularisation complète du dossier.
- DIT** que ces tarifs sont applicables à compter de la rentrée scolaire 2021.

N°61-01042021 ACCUEILS DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT, ACCUEILS DU SOIR MATERNELS ET ÉLÉMENTAIRES, ÉTUDES DIRIGÉES, ATELIERS - ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR

A l'unanimité,

- ADOPTE** le présent règlement intérieur des accueils de loisirs sans hébergement, des accueils du soir maternels et élémentaires, des études dirigées, des ateliers sportifs et culturels qui remplace les précédents règlements et sera affiché sur les sites concernés (les écoles maternelles et élémentaires).
- DIT** que ce règlement annexé à la présente délibération en est une partie intégrante.
- DIT** qu'un exemplaire de ce règlement intérieur sera remis aux familles lors de l'inscription de leur(s) enfant(s) à une activité périscolaire.

N°62-01042021 RESTAURATION SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE - ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR

A l'unanimité,

- ADOPTE** le présent règlement intérieur de la restauration scolaire et périscolaire qui remplace les précédents règlements et sera affiché sur les sites concernés (les écoles maternelles et élémentaires).
- DIT** que ce règlement intérieur est annexé à la présente délibération dont il fait partie intégrante.
- DIT** que ce règlement intérieur sera porté à la connaissance des familles lors de l'inscription de leur(s) enfant(s) à la restauration scolaire ou périscolaire.

N°63-01042021 OCTROI DE LA PROTECTION DE LA COMMUNE A MONSIEUR LE MAIRE

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote,

A l'unanimité,

- ACCORDE** à Monsieur le Maire la protection de la commune conformément à l'article L. 2123-35 du Code Général des Collectivités Territoriales dans le cadre de sa constitution de partie civile à l'encontre du conducteur de véhicule l'ayant percuté le 11 janvier 2020.
- DIT** que l'ensemble des frais d'avocat et d'huissier seront pris en charge par la commune de Neuilly-sur-Seine.

N°64-01042021 TRAVAUX DE REPRISE DE CONCESSIONS EXPIREES, NON RENOUVELEES OU EN ETAT D'ABANDON AU CIMETIERE ANCIEN - AUTORISATION DONNEE A MONSIEUR LE MAIRE DE SIGNER LE PROTOCOLE TRANSACTIONNEL

A l'unanimité,

DECIDE la conclusion d'un protocole d'accord transactionnel entre la société REBITEC ANCIENNEMENT REBILLON SCHMIT PREVOT et la Ville de Neuilly-sur-Seine portant rémunération des travaux supplémentaires réalisés pour les exhumations dans les chapelles du cimetière ancien.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer le protocole d'accord transactionnel joint en annexe.

DIT que la dépense correspondante sera imputée au compte nature 678 du budget de la Ville de l'exercice 2021.

N°65-01042021 PROCHAINES VENTES AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR LA VILLE DE NEUILLY-SUR-SEINE DE MATERIELS ROULANTS REFORMES

A l'unanimité,

AUTORISE la vente aux enchères publiques des véhicules figurant sur la liste jointe en annexe, dont la valeur finale d'enchères est susceptible de dépasser le seuil des 4 600 euros.

DIT que la recette correspondante sera imputée au compte nature 775 du budget de la Ville.

N°66-01042021 FIXATION DU TAUX DE VACATION DES REALISATEURS ET VIDEASTES

A l'unanimité,

DECIDE de fixer à 40 € net le taux horaire pour la captation d'image et le montage du reportage.

DIT que les crédits sont inscrits au budget PAIE – chapitre 012 – fonction 023.

N°67-01042021 FIXATION DES TAUX DE VACATION DES PERSONNELS MEDICAUX INTERVENANT AU CENTRE DE VACCINATION CONTRE LE COVID-19

A l'unanimité,

DECIDE de fixer la rémunération horaire comme suit :

Pour les jours de semaine et les samedis matin jusqu'à midi :

- 30,00 € net avant retenue à la source pour un(e) infirmier(e) ou préparateur(trice) hospitalier(e) en pharmacie assurant la coordination du secteur « préparation » (recrutement et formation des préparateurs(trices), préparation du matériel et des doses pour acheminement à domicile) ;
- 35,00 € net avant retenue à la source pour un(e) infirmier(e) assurant l'injection des vaccins ;
- 45,00 € net avant retenue à la source pour un(e) infirmier(e) assurant la préparation des vaccins.

Pour les samedis à partir de midi et les dimanches et jours fériés :

- 33,00 € net avant retenue à la source pour un(e) infirmier(e) assurant la coordination (planning des préparations et prévisions quotidiennes des doses) ;
- 38,50 € net avant retenue à la source pour un(e) infirmier(e) assurant les injections des vaccins ;
- 49,50 € net avant retenue à la source pour un(e) infirmier(e) assurant la préparation des vaccins.

DIT que les crédits sont inscrits au budget PAIE – chapitre 012 – fonction 512.

A l'unanimité,

DECIDE la création de onze emplois réparti comme suit :

Filière	Grade ou emploi	Catégorie	Effectif budgétaire	Dont TNC
Administrative	Rédacteur	B	2	0
Administrative	Adjoint administratif	C	2	0
Technique	Ingénieur	A	1	0
Technique	Technicien	B	1	0
Technique	Adjoint technique	C	5	0

Je vous communique les décisions municipales prises en application de la délibération n°8-26052020 du 26 mai 2020

- N°33/2021 du 03/02/2021** Concours financier du SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE LA PERIPHERIE DE PARIS POUR L'ELECTRICITE ET LES RESEAUX DE COMMUNICATION (SIPPEREC) – Demande de subvention pour la réalisation de travaux d'éclairage public au titre de l'année 2021
- N°34/2021 du 05/02/2021** Marché relatif à l'asilage d'un dépliant consacré au chantier des « Allées de Neuilly » dans le magazine Neuilly Journal
- N°35/2021 du 05/02/2021** Décision Municipale portant modification du périmètre des dépenses de la régie d'avances menues dépenses du service Achats nécessaire au fonctionnement des services de la Ville de Neuilly-Sur-Seine
- N°36/2021 du 08/02/2021** Convention portant occupation précaire d'un appartement sis 62, boulevard de la Saussaye à Neuilly-sur Seine à Madame Laetitia PAUTASSO
- N°37/2021 du 08/02/2021** Marché relatif à la maintenance du matériel de lutte contre l'incendie et des systèmes de désenfumage à la charge de la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°38/2021 du 08/02/2021** Avenant n°2 au marché n°2018MT196 relatif aux travaux de réaménagement des contre-allées de l'avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine – Lot n°1 : VRD – Aménagements de surface
- N°39/2021 du 08/02/2021** Marchés relatifs à la fourniture de denrées alimentaires pour le restaurant municipal de Neuilly-sur-Seine (lots n°6 et n°8)
- N°40/2021 du 08/02/2021** Marchés relatifs à la fourniture de gilets pare-balles, vêtements, chaussures et accessoires pour les Policiers Municipaux, ASVP, Gardiens de squares et autres personnels de la Ville de Neuilly-sur-Seine
- N°41/2021 du 08/02/2021** Marché relatif à l'entretien, maintenance et réalisation de travaux neufs sur les réseaux d'arrosage automatique de la Ville de Neuilly-sur-Seine

<u>N°42/2021 du 08/02/2021</u>	Marché relatif à la base de données techniques et réglementaires de la construction REEF4 du CSTB (Centre Scientifique et Technique du Bâtiment)
<u>N°43/2021 du 10/02/2021</u>	Avenant n°1 au marché n°2017MS10 relatif à la réalisation de missions de coordination Sécurité et Protection de la Santé (SPS) des opérations de la Ville de Neuilly-sur-Seine (lot n°2)
<u>N°44/2021 du 10/02/2021</u>	Marché relatif à l'entretien et au dépannage des portes, portails, barrières, rideaux métalliques et autres ensembles motorisés dans les bâtiments communaux de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°45/2021 du 10/02/2021</u>	Travaux de construction d'un complexe multisport 15/27 boulevard du Général Koenig à Neuilly-sur-Seine - Lot n°2 : Revêtement de sols sportifs - Marché n°2016MT170 - Approbation du décompte général de la société ART DAN
<u>N°46/2021 du 10/02/2021</u>	Travaux de mise en sécurité du système de sécurité incendie et du système de désenfumage des salles d'enseignement des Gravières à Neuilly-sur-Seine - Lot n°2 : Désenfumage - Marché n°2018MT118 - Approbation du décompte général de la société AVISS SERVICES
<u>N°47/2021 du 10/02/2021</u>	Recyclage de machines hors d'usage
<u>N°48/2021 du 10/02/2021</u>	Destruction d'un véhicule hors d'usage
<u>N°49/2021 du 15/02/2021</u>	Marchés relatifs à la fourniture, la livraison et le déchargement de plantes pour la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°50/2021 du 15/02/2021</u>	Vente de gré à gré d'un bateau CAROLINA avec moteur et remorque
<u>N°51/2021 du 15/02/2021</u>	Avenant n°1 au marché n°2017MS04 relatif au droit d'utilisation et à la maintenance du logiciel de gestion des réservations pour les studios de répétition du Théâtre des Sablons de Neuilly-sur-Seine
<u>N°52/2021 du 23/02/2021</u>	Avenant n°1 à la convention portant occupation précaire du domaine public communal par la société CORTEX PRODUCTIONS pour l'occupation du Pavillon de la Musique sis 5 bis, rue du Général Henrion Berthier à Neuilly-sur-Seine
<u>N°53/2021 du 23/02/2021</u>	Marché relatif aux prestations de collecte, de transport et de dépôts de fonds pour le compte de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°54/2021 du 23/02/2021</u>	Marché relatif aux travaux de déconnexion du réseau fibre optique sis 33, boulevard Paul-Emile Victor dans le cadre des travaux de l'opération de démolition de cet ensemble immobilier
<u>N°55/2021 du 25/02/2021</u>	Bail d'un emplacement de stationnement sis 5 bis, rue Soyer à Neuilly-sur-Seine consenti à Monsieur CAUDOUX Michel
<u>N°56/2021 du 25/02/2021</u>	Bail d'habitation d'un appartement à loyer social conventionné sis 62-66, avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine consenti à Madame FELLAHI Sanaa

<u>N°57/2021 du 26/02/2021</u>	Marché relatif aux travaux de reprise de l'étanchéité et des émergences de la dalle du tunnel Madrid (phase n°1) sur l'avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine
<u>N°58/2021 du 26/02/2021</u>	Marché relatif à la maintenance et aux prestations spécifiques à la solution applicative de gestion de la billetterie et des panneaux d'affichage dynamique du Cinéma « Le Village » de Neuilly-sur-Seine
<u>N°59/2021 du 26/02/2021</u>	Marché relatif à la prestation de maintenance de la plateforme Internet d'échanges de services entre administrés de la Ville de Neuilly-sur-Seine « Ici Neuilly »
<u>N°60/2021 du 04/03/2021</u>	Marché UGAP relatif à l'acquisition de licence GOFOLIO temporaire
<u>N°61/2021 du 05/03/2021</u>	Bail d'habitation d'un appartement à loyer social conventionné sis 68-70, avenue du Roule à Neuilly-sur-Seine consenti à Madame CHRISTIEN Laure et Monsieur LHUILLIER Christophe
<u>N°62/2021 du 05/03/2021</u>	Avenant n°1 au marché n°2019MT111 relatif au dévoiement des réseaux extérieurs (lot n°3) dans le cadre des travaux préparatoires à la construction d'un ensemble immobilier situé 167, avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine
<u>N°63/2021 du 05/03/2021</u>	Avenant n°2 au marché n°2019MT040 relatif à l'aménagement d'une tribune télescopique mécanisée, à la rénovation du sol et à des prestations d'entretien associées dans la salle polyvalente du Théâtre des Sablons à Neuilly-sur-Seine - Lot n°2 : Revêtement de sols
<u>N°64/2021 du 08/03/2021</u>	Marché relatif à l'abonnement et aux prestations spécifiques du logiciel IXBUS CONVOCATION
<u>N°65/2021 du 10/03/2021</u>	Marché relatif aux travaux de création d'un branchement au réseau d'assainissement sis 1/7, rue Victor Noir dans le cadre des travaux de l'opération de création d'un immeuble de bureaux et de vestiaires
<u>N°66/2021 du 11/03/2021</u>	Avenant n°4 à la convention portant occupation du domaine public par la société MEND'S
<u>N°67/2021 du 11/03/2021</u>	Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la convention préalable d'honoraires portant sur la préparation et la mise au point d'un avenant au bail à construction en date du 26 avril 2013
<u>N°68/2021 du 11/03/2021</u>	Accord-cadre multi-attributaires relatif à l'acquisition de logiciels et de progiciels, aux mises à jour des logiciels et au renouvellement de la maintenance pour la Ville de Neuilly-sur-Seine et le Centre Communal d'Action Sociale de Neuilly-sur-Seine - Marché subséquent n°25
<u>N°69/2021 du 11/03/2021</u>	Avenant n°1 au marché n°2017MS178 relatif aux prestations de restauration et reliure des documents d'archives, journaux, liasses, ouvrages de registres d'état civil et des listes électorales de la Ville de Neuilly-sur-Seine
<u>N°70/2021 du 11/03/2021</u>	Avenants n°1 aux marchés n°2020MF064 et 2020MF065 relatifs à la location de mobiliers événementiels pour l'organisation de manifestations à Neuilly-sur-Seine

N°71/2021 du 11/03/2021

Marché relatif au diagnostic et à la vérification de la nacelle mobile se trouvant sous la passerelle Monclar sise entre le boulevard du Général Leclerc (à hauteur du n°27) et l'île de la Jatte à Neuilly-sur-Seine

N°72/2021 du 11/03/2021

Renouvellement de l'adhésion de la Ville de Neuilly-sur-Seine à l'association BIB92

N°73/2021 du 11/03/2021

Décision de reprise des concessions perpétuelles ayant fait l'objet d'une procédure de constat d'état d'abandon au cimetière ancien en date des 20 juin 2017 et 11 février 2021

N°74/2021 du 11/03/2021

Avenant n°1 au marché n°2020MS043 relatif aux prestations de maîtrise d'œuvre pour la reprise de l'étanchéité et des émergences de la dalle du tunnel Madrid sur l'avenue Charles de Gaulle à Neuilly-sur-Seine

N°75/2021 du 12/03/2021

Autorisation d'ester en justice et désignation d'avocat à la suite de la requête déposée devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise en date du 19 février 2021 pour le compte de la Ville de Neuilly-sur-Seine contre l'arrêté du Préfet des Hauts-de-Seine SRIHL/SHRU en date du 21 décembre 2020

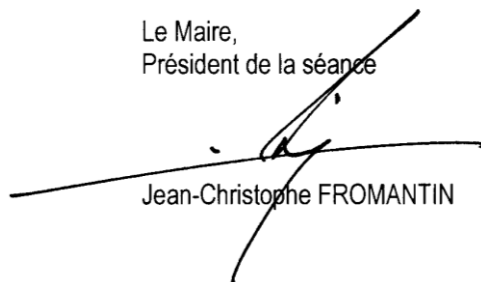
L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20h53.

Le secrétaire de séance



Lucas VÉRAN

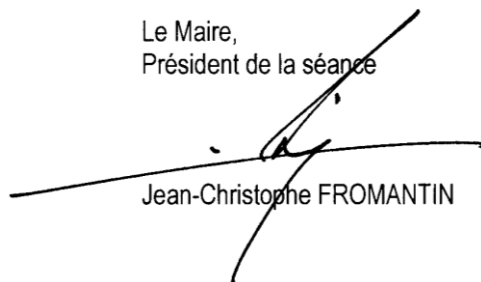
Le Maire,
Président de la séance



Jean-Christophe FROMANTIN

L'affichage du présent compte rendu a été effectué le 9 avril 2021.

Le Maire,
Président de la séance



Jean-Christophe FROMANTIN